



Dossiers accordés selon les modalités prévues  
par la loi du 20 juillet 2017

Adresse postale: B.P. 289 - L-4003 Esch/Alzette

Contact Center: 247-88000 Fax: 40 59 88

## Aide à l'Embauche des Chômeurs Agés

( articles L. 541-1. à 541-4. du Code du Travail )

### DECLARATION TRIMESTRIELLE

Il est dû à l'entreprise soussignée \_\_\_\_\_

le montant de \_\_\_\_\_ € en toutes lettres \_\_\_\_\_

à titre de remboursement des cotisations de sécurité sociale à la suite de l'embauchage de M/Mme

Nom : \_\_\_\_\_ Matricule : \_\_\_\_\_

#### MUTUALITE

Classe:  0  1  2  3  4

### DECOMPTE

<u>MOIS</u>	<u>SALAIRE BRUT</u>	<u>PART PATRONALE</u>
_____/ 20____	_____ €	_____ €
_____/ 20____	_____ €	_____ €
_____/ 20____	_____ €	_____ €
<b>TOTAL</b>	_____ €	_____ €

**NB : Les gratifications, primes etc. sont à ajouter au salaire brut du mois dont elles ont été payées.**

**! Les copies des fiches de salaire des mois concernés sont à joindre au décompte !**

L'employeur autorise l'Agence pour le développement de l'emploi à accéder aux indications ci-avant fournies auprès du Centre commun de la sécurité sociale aux fins de vérification.

\_\_\_\_\_  
lieu et date

\_\_\_\_\_  
cachet et signature de l'entreprise

La loi du 2 août 2002 relative à la protection des données des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel prévoit que l'administré soit informé que les réponses à ce formulaire ne peuvent servir qu'à d'autres fins que le traitement de l'aide à l'embauche de chômeurs âgés et de chômeurs de longue durée. Conformément aux termes de la précitée législation, le droit d'accès, de rectification et de suppression des données est garanti.